

# Conférence du désarmement

17 février 2022  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 4 janvier 2022, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la liste des résolutions et décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que des autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

(Signé) António Guterres



## I.

*À sa soixante-seizième session, la Première Commission de l'Assemblée générale a adopté les résolutions et décisions ci-après, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement*

- |       |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 76/21 | Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes ; (dixième, douzième, treizième et seizième alinéas du préambule ; par. 2, 4 et 5 du dispositif) |
| 76/22 | Prévention d'une course aux armements dans l'espace (sixième, onzième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingt et unième alinéas du préambule ; par. 5, 6 et 8 du dispositif)                                                                         |
| 76/23 | Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier (neuvième alinéa du préambule ; par. 2 et 3 du dispositif)                                                                                                                                                     |
| 76/24 | Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (septième alinéa du préambule)                                                                                                                           |
| 76/25 | Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule)                                                                                                                                                                      |
| 76/35 | Interdiction de déverser des déchets radioactifs (par. 1, 5 et 6 du dispositif)                                                                                                                                                                                 |
| 76/36 | Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 (quinzième alinéa du préambule ; par. 4, 6 et 13 du dispositif)                                                                                                 |
| 76/41 | Désarmement régional (par. 1 du dispositif)                                                                                                                                                                                                                     |
| 76/42 | Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (par. 2 du dispositif)                                                                                                                                                                      |
| 76/45 | Jeunesse, désarmement et non-prolifération (par. 4 du dispositif)                                                                                                                                                                                               |
| 76/46 | Désarmement nucléaire (seizième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième et vingt et unième alinéas du préambule ; par. 16, 17 et 20 du dispositif)                                                                                                               |
| 76/49 | Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (vingt-deuxième alinéa du préambule ; par. 17 du dispositif)                                                                     |
| 76/51 | Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires (deuxième, troisième et septième alinéas du préambule ; par. 1 et 2 du dispositif)                                      |
| 76/53 | Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (treizième et quatorzième alinéas du préambule)                                                                            |
| 76/55 | Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (sixième et septième alinéas du préambule ; par. 3 du dispositif)                                                                                                                     |

---

*À sa soixante-seizième session, la Première Commission de l'Assemblée générale a adopté les résolutions et décisions ci-après, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement*

---

## I.

- |        |                                                                                                                                                                                                                      |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 76/54  | Modes d'action conjoints et dialogue tourné vers l'avenir pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires (onzième alinéa du préambule ; al. c) et e) du paragraphe 3 et al. a) du paragraphe 4 du dispositif) |
| 76/56  | Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule ; par. 1 et 2 du dispositif)                                                                                       |
| 76/63  | Rapport de la Conférence du désarmement (premier, troisième, quatrième, sixième, septième, huitième et neuvième alinéas du préambule ; par. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du dispositif)                               |
| 76/230 | Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (neuvième, onzième et douzième alinéas du préambule ; par. 4 et 5 du dispositif)                                                  |
| 76/231 | Réduire les menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable (douzième alinéa du préambule, par. 7 et 8 du dispositif)                                                    |
| 76/515 | Vérification du désarmement nucléaire                                                                                                                                                                                |
- 

## II.

*Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale*

---

- |       |                                                                                                                                                                |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 76/17 | Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix                                                                                       |
| 76/18 | Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique                                                                                                      |
| 76/19 | Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale                                                                                 |
| 76/20 | Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient                                                                                  |
| 76/24 | Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement                                                         |
| 76/26 | Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction   |
| 76/27 | Réduction du danger nucléaire                                                                                                                                  |
| 76/28 | Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive                                                                          |
| 76/29 | Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction |
| 76/30 | Conséquences humanitaires des armes nucléaires                                                                                                                 |

| II.   | <i>Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale</i>                                                                                                                             |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 76/31 | Suivi des obligations en matière de désarmement nucléaire contractées à l'issue des conférences des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargées d'examiner le Traité en 1995, en 2000 et en 2010 |
| 76/34 | Traité sur l'interdiction des armes nucléaires                                                                                                                                                                                |
| 76/37 | Relation entre le désarmement et le développement                                                                                                                                                                             |
| 76/38 | Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement                                                                                                                           |
| 76/39 | Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements                                                                                              |
| 76/40 | Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération                                                                                                                                       |
| 76/43 | Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional                                                                                                                                                        |
| 76/44 | Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires                                                                                                                                                                 |
| 76/47 | Application de la Convention sur les armes à sous-munitions                                                                                                                                                                   |
| 76/48 | Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires                                                                                                                                                |
| 76/50 | Traité sur le commerce des armes                                                                                                                                                                                              |
| 76/52 | Agence argentino-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires                                                                                                                                           |
| 76/55 | Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales                                                                                                                                                     |
| 76/57 | Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique                                                                                                                                                   |
| 76/58 | Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes                                                                                                    |
| 76/59 | Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique                                                                                                                                 |
| 76/60 | Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale                                                                  |
| 76/61 | Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement                                                                                                                                                            |
| 76/62 | Rapport de la Conférence du désarmement                                                                                                                                                                                       |

---

|             |  |                                                                                                                                                                                                                |
|-------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>II.</i>  |  | <i>Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale</i>                                                                                                              |
| <hr/>       |  |                                                                                                                                                                                                                |
| 76/64       |  | Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination |
| 76/65       |  | Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée                                                                                                                             |
| 76/66       |  | Traité d'interdiction complète des essais nucléaires                                                                                                                                                           |
| 76/67       |  | Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction                                              |
| <hr/>       |  |                                                                                                                                                                                                                |
| <i>III.</i> |  | <i>Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale</i>                                                                                                                       |
| <hr/>       |  |                                                                                                                                                                                                                |
| 76/516      |  | Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés                                                                                                                                       |
| 76/517      |  | Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)                                                                                                                         |
| 76/518      |  | Commission du désarmement                                                                                                                                                                                      |

---

*Tous les documents et comptes rendus de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris aux membres de la Conférence du désarmement.*

---